

Cette demande est à retourner à la MDPH de la Cullettività di Corsica complétée et signée par le responsable légal au plus tard le 30/06/2023 pour bénéficier d'une solution pour la rentrée de septembre. Après ces dates, la demande est étudiée sans garantie de délai. Pour les demandes faites en cours d'année scolaire, le délai constaté est d'un mois minimum.

 Première demande

 Renouvellement

 Modification

<p><u>Représentant légal :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur légal</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code Postal : Commune :</p> <p>Téléphone fixe :</p> <p>Téléphone portable :</p> <p>E-mail :</p> <p>Véhicule personnel : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p><u>Identité de l'élève ou de l'étudiant :</u></p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Si le bénéficiaire habite à une adresse différente merci de le mentionner et de préciser la raison :</p> <p><input type="checkbox"/> Placement en famille d'accueil</p> <p><input type="checkbox"/> Placement en foyer</p> <p><input type="checkbox"/> Garde alternée</p> <p><u>Assistant(e) familial(e) ou adulte référent :</u></p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code postal : Commune :</p>
--	--

<p><u>Scolarité 2023-2024 :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Établissement scolaire : Commune.....</p> <p>Orientation scolaire : <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> SEGPA</p> <p>Autre classe et enseignement supérieur :</p> <p>Distance établissement-domicile : km</p> <p>Régime scolaire : <input type="checkbox"/> Externe (déjeune au domicile) <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire (déjeune à la cantine)</p> <p><input type="checkbox"/> Interne (dort et déjeune à l'établissement)</p> <p>OU <input type="checkbox"/> Je ne sais pas encore, l'élève est en attente d'affectation scolaire</p>

<p><u>Éléments pour la détermination de la modalité de transport :</u></p> <p><input type="checkbox"/> La famille ne peut pas assurer l'accompagnement de l'élève</p> <p>Expliquer OBLIGATOIREMENT les raisons (<i>car le règlement priorise le remboursement des indemnités kilométriques ou des transports en commun</i>) :</p> <p>L'élève est-il en fauteuil ? <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI : à préciser :</p> <p><input type="checkbox"/> Manuel <input type="checkbox"/> Pliable <input type="checkbox"/> Électrique</p> <p><input type="checkbox"/> Transportable en véhicule léger <input type="checkbox"/> Nécessite un véhicule adapté</p>
--

L'enfant **Né(e) le**/...../..... Est en capacité d'utiliser les transports scolaires ou les transports en commun au regard de son âge. N'est pas en capacité d'utiliser les transports scolaires ou les transports en commun au regard de son âge.

Besoins particuliers liés au handicap de l'enfant :

.....
..... 1 Aller/Retour par jour 2 Allers/Retours par jour 1 Aller/Retour par semaine

Informations relatives au traitement, à l'archivage et à la protection des données : Les données personnelles recueillies par le « formulaire de demande de prise en charge du transport scolaire pour les élèves ou étudiants reconnus en situation de handicap » font l'objet d'un traitement par la Collectivité de Corse, en sa qualité de « responsable du traitement » au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La finalité du traitement est la gestion et l'instruction de votre demande. Cette finalité a pour base légale la mission d'intérêt public prévue par la délibération 19/133 AC du 25 avril 2019.

Les données seront exploitées par les agents habilités à en connaître au sein de la Collectivité de Corse, de la Maison Des Personnes Handicapées de la Collectivité de Corse et des services de l'État le cas échéant, dans le cadre de leurs missions pour la gestion de votre demande, la mise en place et le suivi du service public sollicité et les paiements correspondants.

Les données ne seront pas transmises à d'autres tiers, excepté aux sous-traitants de la Collectivité de Corse, eux-mêmes liés aux obligations de confidentialité et de sécurité conformes au Règlement Général de Protection des Données.

Ces informations seront conservées selon les prescriptions des archives territoriales. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement réalisé sur vos données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant la déléguée à la protection des données par voie électronique : donneespersonnelles@isula.corsica.

Je consens à ce que mes données de santé recensées dans le formulaire soient traitées selon les modalités présentées ci-dessus. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en contactant la déléguée à la protection des données par voie électronique : donneespersonnelles@isula.corsica

J'atteste avoir pris connaissance du règlement territorial de transport des élèves et étudiants en situation de handicap, disponible sur le site internet <https://www.isula.corsica/transports-scolaires/>.

L'acceptation de la prise en charge organisée par la Collectivité de Corse après avis consultatif du médecin de la MDPH vaut acceptation du règlement par les parents, le responsable légal, le majeur, le transporteur. Les adultes s'engagent à respecter le règlement et à le faire respecter par l'élève.

Je m'engage à signaler rapidement tout changement de situation de l'élève ou des parents. En cas de prise en charge, je m'engage à faire état des trajets réalisés ou non, à signaler dès le 1er trimestre toute difficulté dans le transport adapté (absence de prise en charge, retard etc.) et à répondre aux enquêtes de satisfaction ou de suivi du service.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration ou falsification de documents, toute obtention usurpée d'un droit, m'expose à des sanctions pénales et financières en application des articles 313-1, 313-7 et 313-8 du Code Pénal, ainsi, le cas échéant, à la récupération par le Département des sommes indûment perçues. A titre indicatif, le coût de prise en charge d'un élève en transport adapté s'élève en moyenne à 14 983 € par an.

Fait à Le

Signature des responsables légaux**Formulaire à retourner à la MDPH de la Cullettività di Corsica :****Pumonti / Casa d'Aiacciu :**Imm. Castellani, Av. du Mont Thabor, BP 80962 – 20090 Ajaccio / corsedusud@mdph.corsica**Cismonte / Casa di Bastia :**Imm. Le Ioumaland, 2 chemin de l'annonciade – 20200 Bastia / casadibastia@mdph.corsica